

Cycle de conférences

Bois & Cité

Cycle de
conférences
dans 17 villes
françaises

Tour d'horizon de la construction bois publique et collective

**4^e conférence à Paris
mercredi 21 octobre 2009 - Entrée libre**

Plébiscitée par les décideurs publics, la construction bois continue de gagner du terrain, notamment en réinvestissant la Cité. C'est justement sur le terrain que les équipes de la campagne «**Le bois, c'est essentiel!**» poursuivent leur action en sillonnant la France **jusqu'en janvier 2010** avec un **cycle de 17 conférences**, intitulé Bois & Cité.

Le bois, une sagacité évidente

Le bois, de plus en plus utilisé dans la construction publique, a désormais prouvé son efficacité et ses bienfaits. Tant écologique, économique, qu'innovante, la construction bois démontre aussi sa capacité à répondre aux enjeux sociétaux de services aux publics, principalement grâce à sa vocation d'accueil (petite enfance, scolaires, citoyens, sportifs...).

Les décideurs publics ciblés

Dédiées à la construction bois publique et collective, les conférences Bois & Cité s'adressent d'abord à un **public de décideurs** tant publics que privés (élus locaux, architectes, professionnels du bâtiment, promoteurs...).

À l'issue de la conférence, **un ouvrage de référence «Bois & Cité»** (64 pages) sera offert à chaque participant.

Animée par Georges Mattéra (journaliste France 3 national), la quatrième conférence se déroulera le **mercredi 21 octobre 2009 au Conseil Régional d'Île-de-France, Salle Paul Delouvrier (Paris 7^e) à 16h.**

Des constructions en bois citées en exemple

Sous le signe de la clarté et de l'accessibilité, cette présentation sera consacrée à deux **exemples de constructions bois de proximité** :

- **Rénovation-extension d'une agence à Athis-Mons (91)**
- **49 logements bio-climatiques - Zac du Moulin à Saulx-les-Chartreux (91)**
- **21 logements sociaux et requalification du quartier à Courtry (77).**

Porteurs de projet et maîtres d'œuvre, ayant fait l'expérience de la construction bois publique et collective, commenteront ces exemples en s'appuyant sur des supports d'animation images.

Quand le bois rime avec Grenelle de l'environnement

Le bois issu d'une gestion durable des forêts (certifications PEFC™ et FSC™) est l'éco-matériau par excellence. Il répond aux préconisations du Grenelle de l'environnement et s'inscrit dans la logique des bâtiments économes et à énergie positive prévus par les futures normes en France aux horizons 2012 et 2020.

Dans ce contexte où se développe au plus haut niveau de l'État une véritable politique de la forêt et du bois, la campagne «Le bois, c'est essentiel !» s'inscrit plus que jamais comme une référence. Les engagements pris récemment par le gouvernement, en particulier suite aux déclarations du Président de la République le 19 mai dernier, ne font que confirmer les orientations de la campagne. L'essor du bois dans la construction représente donc un réel et nouvel enjeu pour notre pays et pour ses territoires.



Le bois c'est essentiel
www.bois.com



17 rendez-vous dans toute la France

Des partenaires institutionnels et médias

- Les CAUE



Marcq-en-Barœul 27/10

Présentation: projet Villavenir 2 à Saint-André (59) - Centre Européen de loisirs et d'accueil à Dunkerque (59)

Rioz 29/10

Présentation: salle polyvalente d'Aromas (39) - Centre culturel social et de loisirs de Rioz (70)

Dijon 10/11

Présentation: salles à usages multiples et projet de construction de 8 logements BBC en bois à Savigny-le-Sec (21) - EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) à Mervans (71)

Nancy 10/11

Présentation: extension de l'école primaire et construction d'un accueil périscolaire à Boulange (57) - 22 pavillons ossature bois labellisés BBC Effinergie « Les toits de la corvée » à Saint-Dié-des-Vosges (88).

Lyon 23/11

Présentation : 100 logements Belley (01), immeuble collectif R+1 R+2, logements individuels - 46 logements Le Cheylas (38), en 3 immeubles R+2

- Montpellier 24/11

- Paris 01/12

- Bayeux 03/12

- Rennes 10/12

- Nantes 11/12

- Toulouse 14/12

- Régions Aquitaine et Centre 01/2010

Cocktail à 18h

Entrée libre sur inscription

www.bois.com/cycle-conferences

*La campagne de communication «**Le bois, c'est essentiel!**», menée conjointement par le CNDB (Comité National pour le Développement du Bois, association loi 1901) et Skogsindustrierna (Fédération Suédoise des industries Forestières), avec le soutien financier de France Bois Forêt, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, mais aussi l'appui de partenaires représentatifs des décideurs publics, en particulier l'association des Maires de France, des Eco Maires et du Comité 21, a pour objectif de promouvoir l'utilisation du matériau bois dans la construction auprès des collectivités locales.

En 2008, cette campagne s'est illustrée par la création du 1^{er} grand prix de la construction bois publique et collective, « Les Totems ». Ce prix visait à récompenser les collectivités territoriales ayant « osé » le bois. Avec un total de 119 participants, la première édition des Totems place ce grand prix à la hauteur de toutes les espérances.



INFOS PRATIQUES

Inscription conférence

En ligne : www.bois.com/cycle-conferences
Par courrier : ICOM - Cycle de conférences
15 rue du Général Lionel de Marmier
31300 Toulouse
Par fax : 05 62 57 73 44

Lieu de conférence

Conseil Régional d'Île-de-France
Salle Paul Delouvrier
35 boulevard des Invalides
75007 Paris
Métro : ligne 13, Saint-François Xavier

Interview de Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France

Pensez-vous que le bois est un matériau de construction d'avenir pour les collectivités ?

Dans un contexte de changement climatique et de lutte contre l'augmentation des gaz à effet de serre, la place et le rôle des forêts deviennent primordiaux.

Pour que les forêts remplissent pleinement leur rôle écologique, économique, énergétique et climatique, il faut mettre en place une gestion durable des écosystèmes forestiers. Cette dernière nécessite de diversifier les espèces et les types de production, en introduisant une complémentarité entre le bois destiné à un usage énergétique et le bois de construction.

Matière première renouvelable, le bois est en croissance permanente. De ce fait, il présente un avantage écologique indéniable face aux nombreux matériaux issus de matières premières non renouvelables utilisés dans la construction. Par ailleurs, les collectivités sont très sensibles au caractère local de la ressource ; c'est une des rares matières premières pouvant être produites et utilisées sur place. De plus, le bois génère des emplois au niveau local, à tous les stades de sa transformation.

Enfin, les propriétés du bois en matière d'isolation thermique en font un matériau intéressant dans un contexte de réduction des dépenses d'énergie. C'est pourquoi, tant par les conditions de sa production que par ses qualités intrinsèques, le bois de construction est riche de perspectives d'avenir pour les collectivités locales.

Dans une politique de développement durable, pensez-vous que les collectivités ont un rôle de démonstration et d'incitation pour l'emploi du bois comme matériau de construction ?

Les communes et leurs groupements sont naturellement des collectivités de proximité, situées au plus près de leurs citoyens. Lieux de vie, d'échange, de partage, de lien social, elles ont, par leur action, un rôle de démonstration et d'incitation. En menant à bien des projets innovants, elles démontrent à leurs habitants que de nouvelles techniques sont utilisables.

Par une information de leurs résidents, les communes et leurs groupements sont à même de diffuser les bonnes pratiques, d'inciter à l'utilisation de nouveaux matériaux dans la construction. Les bâtiments publics, construits par les collectivités, sont ouverts à tous et fréquentés par la population ; cette dernière peut mesurer par l'exemple l'intérêt d'utiliser du bois comme matériau de construction. Apprécier le confort et la chaleur du bois utilisé dans la construction de la salle des fêtes peut inciter les habitants à y recourir dans leur propres projets.

À votre avis, dans quelle mesure et sous quelle forme les collectivités seraient susceptibles d'accompagner et de soutenir la construction bois ?

Au-delà de leur rôle en matière de démonstration et d'incitation, les collectivités peuvent contribuer à développer des activités économiques liées au bois de construction. Utilisant une ressource locale, générant souvent des emplois, la construction en bois correspond aux projets de développement local recherchés par les collectivités. L'acquisition d'un savoir-faire local susceptible de générer de l'activité dans et hors de son territoire ne peut qu'être encouragé par la commune.

Programme

16h00 : Présentation du programme de la conférence par Olivier Pia, animateur de débats et prise de parole du CNDB (Comité National pour le Développement du Bois) :

- > Tour d'horizon de la construction de logements collectifs bois en France - Tout bois - mixte bois/béton - rénovation bois sur béton
- > Solutions constructives en neuf, rénovation, mixte bois béton

16h30 : Pierre Paulot, Directeur de l'architecture, de l'aménagement et de l'environnement, Immobilière 3F
Réalisation présentée : rénovation-extension d'une agence à Athis-Mons (91) - 49 logements bio-climatiques à Saux-les-Chartreux (91)

17h00 : Olivier Barry, Directeur général, Foyers de Seine-et-Marne
Réalisation présentée : Îlot Frassati, réalisation de 21 logements sociaux et requalification du quartier, à Courtry (77). Lauréat des Totems 2008

Jean-Luc Laurent (sous réserve), Vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, chargé du logement et de l'action foncière

17h30 : Questions-réponses

18h00 : Cocktail





- **Lieu** : Zac du Moulin - Saulx les Chartreux (91)

- **Architecte** :
Jean & Aline Harari

- **Début des travaux** :
septembre 2009

- **Surface** : 3310 m² Surface
Utile

- **Stade du projet** : Phase Pro

- **Nombre d'étages** : Maison
en R+1, collectif en R+2 et
R+3

- **Type** : 10 logements
individuels et 39 logements
collectifs

- **Distinction** :
l'opération participe
au Grand Prix de
l'Environnement 2008,
remporté par la commune
(novembre 2008).

- **Utilisation du bois** :
> Structure en panneaux de
bois massifs contrecollé
> Isolation répartie et peau
extérieure en bardage bois
> Menuiseries extérieures
bois
> Double vitrage à isolation
renforcée
> Volets coulissants bois

- **Équipement** : chauffage
collectif gaz par géothermie

Des constructions en bois citées en exemple

Exemple 1

49 logements BBC* - Zac du Moulin - Saulx-les-Chartreux (91)

**Pierre Paulot, Directeur de l'architecture, de l'aménagement
et de l'environnement, Immobilière 3F**

Les particularités du projet

L'immeuble se compose d'un bâtiment régulier et horizontal, enserrant 3 logements individuels et dégageant un jardin central collectif. Les maisons se développent en patio sur la longueur des parcelles et proposent des jardins de différentes ambiances.

Cet ensemble de dispositions permet d'atteindre un niveau de consommation conventionnelle inférieur ou égal à 65 kWh ep/m²/an (label BBC).

Une insertion urbaine réussie

Le projet prévoit la création d'un immeuble en « U », calé dans la pente, avec un linéaire de maisons basses pour refermer l'îlot. Le bâti forme une cour intérieure végétalisée.

Les maisons individuelles fonctionnent autour d'un patio permettant d'ouvrir des vues à plusieurs orientations et de conserver l'intimité du jardin.

Les jardins sont implantés en enchainement avec un usage différencié de chacun : jardin sur rue (entrée), jardin patio (pièce de vie extérieure), jardin arrière (jardin d'agrément).

*Bâtiment Basse Consommation



Des constructions en bois citées en exemple Exemple 2

Îlot Frassati, 21 logements sociaux et requalification du quartier à Courtry (77). Projet labellisé HQE*

Olivier Barry, Directeur général, Foyers de Seine-et-Marne

Les spécificités du programme

L'utilisation du bois dans les logements Frassati ne constitue ici que l'un des aspects des objectifs exprimés lors de l'initialisation de la démarche HQE*. L'insertion urbaine, l'acoustique, la qualité sanitaire, la propreté du chantier, le confort hygrothermique ou encore la gestion des vues ont également été pris en compte.

Le terrain de l'opération, situé au cœur de la commune de Courtry, est composé de 4 grandes parcelles dont la typologie constitue une rupture avec l'urbanisme pavillonnaire entourant l'îlot.

Le projet « répare » le tissu urbain en recréant ce parcellaire en lanières. Ici, la simplicité du parti architectural (des maisons R+1 organisées en bande avec des jardins individuels à double orientation et un immeuble collectif, assurant la transition entre le gabarit d'un groupe scolaire et celui des maisons) est rehaussée par des toits-terrasse végétalisés et des toitures en pente en zinc prépatiné.

Les espaces publics ont été requalifiés sur l'ensemble de l'îlot.

- Lieu : Courtry (77181)
- Situation / Environnement : centre ville - banlieue parisienne / quartier pavillonnaire
- Architecte : Atelier DA-U d'Architecture (92)
- Entreprise bois : Cruard Charpente (53)
- Maître d'ouvrage : Foyers de Seine & Marne (FSM)
- Nombre de logements total : 21
- Nombre de logements collectifs : 8 appartements (structure mixte bois / béton)
- Nombre d'étages : R+2
- Nombre de logements individuels : 13 maisons (ossature bois en sapin massif et bardage en douglas)
- Nombre d'étages : R+1
- Surface habitable : 1420 m²
- Surface logements collectifs : 8 appartements de type T1 au T3
- Surface logement individuels : 13 maisons de type T3 ou T4



- **Date de début des travaux :**
1^{er} avril 2006
- **Date de fin des travaux :**
1^{er} trimestre 2008

- **SHOB :** 2 488 m²
- **SHON :** 1 627 m²
- **SHAN :** 1 420 m²

- **Coût total des travaux :**
3 267 354 €
- **Coût part bois :** 679 000 € H.T.

- **Utilisation du bois :**
ossature des façades et
des planchers, charpente,
menuiseries extérieures,
bardage et habillage
extérieurs, platelage,
escaliers, garde-corps

- **Distinction :**
lauréat des « Totems » 2008,
Grand Prix national de la
construction bois publique
et collective

Des logements en bois pour une qualité de vie assurée

L'utilisation du bois dans cette construction est omniprésente. Il est utilisé à la fois sur les façades, sur toute la charpente, mais également à l'intérieur des logements. Les menuiseries en bois massif sont construites dans les Alpes avec un traitement en aluminium à l'extérieur pour garantir leur pérennité dans le temps. Les Logements Frassati (77), sont la preuve que le bois est un matériau qui s'adapte à tous les types de programmes y compris à ceux ayant un budget limité ! (le prix du M² est d'environ 1300 € HT). Il peut permettre de réaliser des projets efficaces avec des finitions soignées à moindre coût avec une conception adaptée.

Olivier Barry, PDG des Foyers de Seine-et-Marne est très satisfait de ce choix constructif « le bois est un matériau à forte valeur affective, on trouve dans la construction bois une qualité de vie, un confort thermique, une douceur qu'on ne trouve dans aucun type de matériau. Elle s'intègre parfaitement dans le quartier, elle est contemporaine, moderne et elle semble répondre aux objectifs de demain en matière de responsabilité environnementale ».

Pour toutes demandes supplémentaires

- interviews maîtres d'ouvrage, architectes
- photos...

CONTACT PRESSE

Agence ICOM

Isabelle Peaudecerf
15 rue du Général Lionel de Marmier
31300 Toulouse
Tél. : 05 62 57 73 43
Portable : 06 63 11 63 73
E-mail : i.peaudecerf@icom-com.fr

Chargée de communication CNDB

Béatrice Texier
6 avenue Saint Mandé
75012 Paris
Tél. : 01 53 17 19 63
E-mail : b.texier@cndb.org